

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Le vingt-neuf septembre deux mille dix-sept, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves DAGES, Maire.

Présents : Mme SKOROS Claudette, Mme DAGES Catherine, Mr DUFOURCQ Jérôme, Mme LABORDE Séverine, Mr DEGERT Sébastien, Mme LACAPE Céline, Mr ARTY Tony, Mr DEYRIS Jean-Marie, Mr BELLON Vincent, Mme BEN-HADJY Myriam.

Excusés : Mr PEROTIN Christophe, Mme BESNARD Virginia, Mr DARTIGUELONGUE Thierry, Mr IMATTE Xavier.

RENTREE SCOLAIRE

Perte d'une classe rentrée de septembre. Les effectifs sont de 102 élèves répartis de la façon suivante : PS/10, MS/12, GS/6 avec Mme DUCOURNEAU, CP/12, CE1/11 avec Mme TASTET, CE2/17, CM1/8 avec Mme TAUZIN et CM1/15, CM2/11 avec Mr MERCIER.

PERSONNEL

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'un CDD a été signé avec Héléna BEQUERY DU 01/09/2017 au 31/07/2018 en remplacement de Alison PAPEGAEY sur une base de 13.50 h/semaine (surveillance cour, garderie, ménage classes et vaisselle cantine).

Le contrat de Patricia LESFAURIES lui a été renouvelé jusqu'au 31/12/2017. Il propose au Conseil Municipal de la stagiairiser à compter du 1/01/2018 sur une base de 3.50h /jour soit 14h semaine (service repas cantine et ménage réfectoire). Accord est donné par le Conseil Municipal.

EGLISE

Nous avons joint l'architecte qui nous propose le dépôt du marché en ligne courant octobre.

La subvention du Département nous a été accordée pour un montant de 46 134 €. Cette décision sera donc maintenant transmise à la Région qui statuera à son tour.

AMENDES DE POLICE

La subvention allouée au titre des amendes de police soit la somme de 13 500 € nous a été réglée par le Département.

PLUI

Une 1^o réunion a eu lieu en août avec la Commission Urbanisme et Mr PELFRESNE sur le zonage du centre Bourg : zones de terrains agricoles, les dents creuses (contact pris avec les propriétaires concernés pour voir s'ils sont vendeurs), les terrains en indivision.

Point réunion sur le COPIL : prévoir les zones d'activités, les zones agricoles, les zones naturelles, les zones touristiques. Les maisons anciennes à réhabiliter devront elles aussi être déclarées en mairie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE CHALOSSE

A noter la mise en place d'un interlocuteur voirie et bâtiments Mr MASSE, technicien qui traitera toutes les demandes concernant notre voirie communale (permission de voirie, demande alignement, etc..)

INAUGURATION CANTINE ET AIRE DE JEUX

Mr le Sous-Préfet et Mr Boris VALLAUD, Député ont répondu à notre invitation et seront présents lors de notre inauguration de DIMANCHE.

VOIRIE

Point fait par Vincent BELLON

Des travaux d'assainissement seront effectués Rte de Lagrange afin de palier à l'affaissement du talus qui empêche le passage de l'eau de ruissellement. L'entreprise HOLVOET a été missionnée pour le curage du fossé. Tuyaux, drains et cailloux seront ensuite posés par les employés communaux.

Prochaine réunion du Conseil : VENDREDI 10 NOVEMBRE.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mr le Maire déclare la session close.